

Réaction pour *Notre Europe* à l'article d'Andrew Moravcsik's: « What can We learn from the Collapse of the European Constitutional Project? »

Jeremy A. Rabkin
Cornell University, New York

Je conviens avec Andy Moravcsik que plus de « participation » n'est pas, en soi, un remède aux maux de l'Europe. J'ai toujours considéré le « déficit démocratique » comme un symptôme plutôt qu'une cause des problèmes soutendant l'intégration politique en Europe. Et je ne saurais contester le point de départ de Moravcsik selon lequel on se disputerait moins autour de l'UE si on lui prêtait moins d'attention.

Mais je doute fort que l'Europe trouve sa stabilité dans un démembrement du Traité Constitutionnel en sections moindres qu'on appellerait « ajustements ». L'intégration européenne s'est épanouie dans les décades où la croissance économique et la stabilité internationale – imposée par les simplicités lumineuses de la guerre froide – avait restreint la gamme des débats politiques qui s'imposaient à l'Europe. Je ne pense pas que l'Europe en soit restée là. En conséquence, je ne pense pas qu'il faille s'attendre à ce que les Européens continuent à s'incliner devant des politiques présentées comme le fruit du « consensus » ou de l'expertise technique – plutôt que de discutables décisions politiques, forçant l'attention sur la question que cela implique : qui décide?

Commençons par l'économie. Les grands États, France, Allemagne et Italie, sont depuis dix ans en proie à une basse croissance et un chômage élevé. Moravcsik a sans doute raison de dire que l'UE en soi n'empêche pas les gouvernements de ces pays d'entreprendre les réformes qui changeraient leurs perspectives économiques. Mais on trouve peu de soutien politique dans ces pays pour la contraction des dépenses sociales ou des contrôles du marché du travail qui pourrait mitiger ces problèmes. L'électorat de ces pays se veut mieux protégé, pas moins - des producteurs à bas prix d'Asie et des travailleurs immigrants, dans la course à l'emploi en Europe.

C'est peut-être démagogique de blâmer « Bruxelles », ou des régulations européennes bien réelles, pour des problèmes économiques persistants. Mais l'opposition au traité constitutionnel a été dénoncée comme démagogique par la majorité de la classe politique et des commentateurs de l'actualité en France et aux Pays-Bas l'an dernier. L'électorat ne s'est pas laissé impressionner par ces appels à une raison supérieure. Moravcsik semble vouloir croire que ce qui semble raisonnable à un spécialiste des sciences sociales semblera raisonnable à l'électorat européen. Je ne vois pas que les annales de la politique européenne au vingtième siècle confirment cette analyse béate .

Bien sûr, la pression économique pesant sur l'Européen d'aujourd'hui est bien inférieure à ce à quoi ses parents et grands-parents ont dû faire face avant la deuxième guerre mondiale. Mais il faut quand même se demander si l'accumulation de dispositions prises par les traités qui fondent l'Union Européenne - techniques, obscurs, confus qu'ils sont, et jamais jusqu'ici soumis à un test majeur - ont même autant de droit à la loyauté des peuples que les constitutions libérales d'avant-guerre si légèrement balayées dans les grands États européens.

Sans vouloir prendre des tons d'Apocalypse on peut voir que les institutions européennes sont confrontées à un défi authentique et de taille. On parle déjà en Italie de se retirer de l'euro – ce qui pourrait certes être profitable, en permettant la dévaluation de l'énorme dette publique de l'Italie. Le retrait d'une nation provoquerait à coup quasiment sûr débat sur le retrait d'autres. Alors la participation à l' « Euro », le symbole actuel le plus tangible d'un engagement vers un avenir européen commun ne serait plus qu'une extravagance, le débris institutionnel d'illusions perdues.

Viennent ensuite toutes les questions de sécurité au-delà du domaine économique. Moravcsik présente la proposition de dispositions constitutionnelles pour la création d'un poste de « Ministre des Affaires étrangères » de l'UE comme une simple « clarification bureaucratique des responsabilités pour la politique étrangère ». Pour avoir une politique étrangère sérieuse, il faudrait à l'Europe la capacité à déployer une force militaire européenne, ce qui à son tour exige l'existence d'une force militaire européenne sérieuse et les dispositions idoines pour le financement d'une telle force. Le traité constitutionnel est habilement vague sur l'apport effectif de telles ressources à « la Politique étrangère et de sécurité commune ». Mais ce ne sont pas là des questions « bureaucratiques » .

Imaginons une Russie revigorée présentant une menace plus grande pour les Pays Baltes ou d'autres nouveaux Membres de l'UE en Europe de l'Est. Qu'est-ce qui permet de supposer que les différentes Nations européennes montreront la même inclination ou le même empressement à y trouver réponse – plus qu'elles ne l'ont fait devant la guerre Anglo-Américaine contre Saddam Hussein (ou l'insurrection terroriste qui s'en est suivie)?

Et si (comme il faut s'y attendre) se produisent plus d'attentats terroristes ou plus d'émeutes dans les villes d'Europe? Et si différents gouvernements décident d'adopter différentes sortes de mesures de sécurité pour y répondre? Et si leurs priorités sont différentes pour trouver un équilibre entre sécurité et libertés civiles ou obligations envers demandeurs d'asile ou immigrants? Si le public devient plus inquiet de sa sécurité, la patience du public en sera-t-elle plus grande pour des mesures trans-européennes, avec tous les compromis et complications que cela implique pour

accommoder les différentes priorités de tant d'États Membres? On n'apaisera pas les critiques en appelant aux critères « clarifiants de la responsabilité bureaucratique. »

Que les sondages continuent à enregistrer un soutien élevé en Europe pour les Nations Unies, supérieur à celui accordé à tout niveau de gouvernement en Europe en dit bien long. L'ONU n'a pas pu empêcher les États-Unis et leurs partenaires (dont de nombreux États européens d'envahir l'Irak. Pas plus qu'elle n'a pu par la suite y assurer le soutien à la stabilisation d'une nouvelle démocratie. L'ONU n'a pas pu désarmer le Hezbollah au Liban ni arrêter le retour en force des Talibans en Afghanistan pas même atténuer le massacre qui continue à Darfour. Qu'importe? C'est un beau rêve, et qui n'exige rien des Européens.

Les Européens pourront bien cesser de s'inquiéter des dispositions constitutionnelles de l'UE, ce n'est pas cela qui leur donnera un sentiment de sécurité. Cela pourra donner l'impression que l'Union Européenne est moins remise en question - mais seulement parce qu'elle est devenue davantage comme l'ONU : l'expression de grands principes mais sans application immédiate aux vrais défis politiques.